

Formulaire d'inscription pour les enfants qui ne sont pas déjà inscrit à l'accueil extrascolaire de La Roche / Pont-la-Ville durant le temps scolaire

Pour les vacances de pâques 2025 et Les ponts

Pour toute personne intéressée, merci de remplir une inscription par enfant et de la (les) adresser à l'accueil extrascolaire : par mail à aes@la-roche.ch par courrier : Accueil extrascolaire, route de la gruyère 22, 1634 La Roche

Nom et prénom de l'enfant		Sexe	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M
Date de naissance		Langue maternelle	
Degré scolaire	<input type="checkbox"/> 1H <input type="checkbox"/> 2H <input type="checkbox"/> 3H <input type="checkbox"/> 4H <input type="checkbox"/> 5H <input type="checkbox"/> 6H <input type="checkbox"/> 7H <input type="checkbox"/> 8H		
Nom et prénom des parents ou du représentant légal			
Rue			
Localité			
Téléphone sur lequel vous êtes atteignable			
Courriel			
Lien de parenté avec l'enfant			

Santé de l'enfant

Santé de l'enfant	<input type="checkbox"/> L'enfant fait-il des allergies ? <input type="checkbox"/> Régime alimentaire spécifique ?	<i>Si oui, précisez :</i>
-------------------	---	---------------------------

Aucun médicament ne sera administré à votre enfant.

En cas de maladie ou d'allergie nécessitant la prise d'un médicament durant le temps d'accueil, les parents sont tenus de prendre contact avec le/la responsable de l'AES pour convenir d'une collaboration.

Autorisation

Photographie	<input type="checkbox"/> Nous autorisons notre enfant à être pris en photo dans le cadre des activités de l'AES. <input type="checkbox"/> Nous n'autorisons pas notre enfant à être pris en photo dans le cadre des activités de l'AES.
--------------	--

Les tarifs et autres informations sont disponibles sur le site internet de la commune www.la-roche.ch ou directement à la commune de la Roche.

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée dans les plus brefs délais. Par leur signature, les parents ou le représentant légal acceptent les conditions du règlement communal, du règlement d'application de l'AES, ainsi que les règles de vie (téléchargeable sur le site de la commune).

Date et signature des parents ou du représentant légal :

Formulaire d'inscription à l'accueil extrascolaire de La Roche / Pont-la-Ville

Pour les vacances de pâques 2025 et Les ponts

Tableaux-horaire

Délai d'inscription jusqu'au 14 mars 2025

Veillez cocher dans le tableau les tranches horaires souhaitées :

Nom et Prénom de l'enfant :

	Lundi 21 Avril	Mardi 22 Avril	Mercredi 23 Avril	Jeudi 24 Avril	Vendredi 25 Avril
6h30 - 13h30	Férialé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13h30 - 18h30	Férialé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Lundi 28 Avril	Mardi 29 Avril	Mercredi 30 Avril	Jeudi 01 Mai	Vendredi 02 Mai
6h30 - 13h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13h30 - 18h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

		Vendredi 30 Mai		Vendredi 20 Juin
6h30 - 13h30		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
13h30 - 18h30		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

Précisions pour les horaires :

- Les arrivées du matin sont possibles entre 6h30 et 9h00
- Les départs du matin se font au plus tard à 13h30
- Les arrivées de l'après-midi se font entre 13h15 et 14h00
- Les départs de l'après- midi se font entre 17h00 et 18h20
(d'autres horaires d'arrivées et de départs sont possibles sur demande)

Précisions importantes :

Annulation de l'inscription au plus tard 15 jours avant la date.

En cas de question, n'hésitez pas à nous contacter !

Date et signature des parents ou du représentant légal :